édité par la
Ville de Nancy

Hors-série

Nancy ensemble

dialogue citoyen

printemps 2016

ville de Nancy

ÉDITO

Chères Nancéiennes,
Chers Nancéiens,

Voici une publication exceptionnelle, entièrement dédiée au lien de la mairie avec les habitants.

Son objet ? Répondre à ce que vous avez dit, demandé, suggéré, dans tous les espaces de dialogue et de concertation que nous avons créés pour nous rapprocher.

Cafés du commerce, Conseil des Entrepreneurs, Nancy en Direct, Droit d'interpellation du Conseil Municipal, Centre de Ressources de la Vie Associative, Réunions de quartier, bientôt un nouveau site internet avec plus de services en ligne… Une nouvelle panoplie a été progressivement créée pour faciliter une interaction profonde entre la mairie et les Nancéiens, avec un seul objectif, en forme de réponse au besoin de souffle démocratique qui traverse notre temps : que les décisions soient prises avec vous, et plus seulement pour vous.

Ce travail de création d'un nouveau mode de dialogue a demandé beaucoup de travail aux services de votre mairie, que je remercie ici. Il vous donne toute latitude pour interroger l'action que nous développons pour Nancy, sa vie quotidienne, son développement futur.

Vous trouverez au fil de ces pages de nombreux cas concrets de gestion de l'espace public, traités sous forme de question réponse, entre vous et nous, sans artifice. Je vous souhaite une bonne lecture et surtout, plus que jamais, je suis à votre disposition, avec tous les services de la Ville de Nancy !

Laurent Hénart, Maire de Nancy

2 édito

DIALOGUES

4 Dans les quartiers
5 Écoles et crèches
6 Animaux en ville
7 Voirie
8 Équipements de proximité — City stade
9 Le droit d'interpellation, comment ça marche ?
10 Propreté
Emploi
11 Jardins partagés
12 Fibre optique
13 Santé
14 Cadre de vie

DOSSIER

15 Comment faire Nancy ensemble ?
17 Interroger, s'impliquer, voter
18 Les conseils citoyens
Chiffres clés
19 Les élus de territoire
L'année de la citoyenneté

DIALOGUES

20 Bouger en ville
21 Stationnement
22 Bicyclette
23 Handicap
24 Tramway

25 Grands projets
26 Nancy Thermal
27 Nancy Grand Cœur
28 Plateau de Haye
29 Musée Lorrain

TRIBUNES LIBRES

30 Opposition
31 Majorité

32 Remerciements

Dans les quartiers

C'est le théâtre du quotidien… et il vous intéresse beaucoup. D'un côté, vous êtes très attentifs à votre cadre de vie. Vous souhaitez des rues plus propres, une voirie confortable, des animaux bien tenus, des jardins partagés, des raccords plus rapides à la fibre optique. De l'autre, vous demandez un haut niveau de service public : des écoles entretenues, un accès rapide à l'offre de santé, un accompagnement vers l'emploi pour vous ou vos enfants. Tour d'horizon des sujets du quotidien en 11 questions/réponses.

ÉCOLES ET CRÈCHES

Question de Nawfal Ounissar, maman d'un enfant scolarisé depuis peu à l'école primaire Saint-Pierre et d'une petite fille qui va à la crèche Osiris :

« Le plus âgé de mes enfants va à l'école Saint-Pierre en raison de la fermeture de l'école Bonsecours. J'appréhendais un peu ce changement, mais tout se passe bien, avec une équipe pédagogique à l'écoute des élèves et des parents. J'avais aussi la crainte qu'avec la fermeture de l'école Bonsecours, notre quartier perde de son âme, mais je me suis rendue compte que l'école Saint-Pierre lui donne un autre souffle. Mais qu'en est-il des futurs aménagements qui sont prévus dans cette école ?

Au niveau de la crèche, nous avons le bonheur d'avoir un personnel dévoué, dans une bonne ambiance dynamique et professionnelle, et d'être ainsi rassurés s'agissant de la garde nos enfants. Hélas, sur Nancy, je trouve qu'il n'y a pas assez de structures pour la garde de nos enfants après 18h30. Pour des parents qui travaillent assez tard, c'est toujours problématique de les faire garder. Donc j'aimerais savoir, au vu des travaux d'aménagement dans Nancy, si des lieux et des garderies seront créés ? Va-t-on remplacer les écoles qui ferment par des crèches ou des haltes-garderies, par exemple ? »

FOCUS

ÉCOLE SAINT-PIERRE : LES TRAVAUX EN DETAIL

Une nouvelle entrée sera créée sur la rue du Docteur-Heydenreich. L'école sera embellie et rendue plus accessible. De nouveaux locaux périscolaires seront construits. Les locaux de la maternelle seront profondément rénovés, avec notamment la création de mezzanines dans les salles de classe pour le repos des plus petits. Une importante salle d'évolution sera créée, ainsi qu'une seconde salle de propreté. Toutes les salles de classe bénéficieront d'un confort acoustique maximal. L'école élémentaire sera également rénovée et rendue plus agréable. Trois salles de classe seront modernisées, de même que les blocs sanitaires et l'ensemble des circulations. Le confort thermique sera lui aussi accru. Enfin, l'ensemble des espaces de restauration scolaire seront réhabilités.

Réponse : Elisabeth Laithier, adjointe déléguée à la Politique Familiale et à la Petite Enfance

La politique familiale est un enjeu majeur pour la municipalité qui place au cœur de ses préoccupations l'épanouissement des plus jeunes, en proposant aux familles un accueil de qualité et une diversité de l'offre au sein de ses 7 crèches et multi-accueils, de ses 3 haltes-garderies et de sa crèche familiale. Sachez aussi qu'un ambitieux projet de création d'une ludothèque en centre ville est à l'étude, pour les enfants et leurs familles.

Réponse : Claire Beinat, directrice générale du Ccas

Il est vrai que la plupart des crèches ferment à 18h30. Pour autant, deux structures ferment leurs portes à 19h : la crèche Clodion en cœur de ville et le multi-accueil David-Abensour situé avenue de Boufflers. La demande est très faible sur cette tranche horaire : dans ces deux crèches, moins de 10 enfants sont présents entre 18h30 et 19h, mais ce service existe pour les parents qui en ont le besoin.

Pour les parents qui sont contraints, de par leur activité professionnelle ou leur insertion professionnelle (formation, stage…), à des horaires atypiques, un dispositif innovant existe : Arc-en-Ciel. Créé en 2 000, le dispositif Arc-en-Ciel est un accueil en relais qui intervient en complémentarité des autres modes d'accueil. Des étudiants des filières sanitaires et sociales, embauchés par le Ccas, se rendent au domicile des parents pour garder leurs enfants de 3 mois à 10 ans et assurent le relais jusqu'à l'ouverture ou la fermeture des structures (crèche, halte-garderie, assistante maternelle, école).

Ce service fonctionne le matin de 5h30 à 8h30 et le soir de 18h30 à minuit. Ce dispositif original a d'ailleurs reçu en 2015 le Prix de l'Innovation de l'Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale.

Réponse : Mostafa Fourar, adjoint délégué à l'Éducation et aux Écoles

En matière éducative, la Ville de Nancy, comme l'ensemble des communes de France, doit s'adapter aux évolutions démographiques et les accompagner. Elle doit aussi mobiliser les moyens nécessaires pour proposer un environnement favorable à la réussite des enfants. C'est dans ce contexte que nous avons choisi de réunir le groupe scolaire Saint-Pierre et le groupe scolaire Bonsecours sur le site de l'école Saint-Pierre. Après une première phase de travaux en 2015, l'école publique Saint-Pierre a pu accueillir les élèves auparavant scolarisé à Bonsecours.

Dès la fin de cette année scolaire, en juillet 2016, de nouveaux travaux débuteront. Cette seconde phase correspond à une restructuration profonde du groupe scolaire. Avec 2,3 millions d'euros investis, cette opération est la plus importante du mandat. Les travaux, réalisés par phases en site occupé, seront concentrés essentiellement sur les périodes de vacances scolaires. Ils s'achèveront pour la rentrée de septembre 2018.

Avec cette restructuration profonde, l'école Saint-Pierre sera d'ailleurs certainement amenée à changer de nom. Les enfants du groupe scolaire sont actuellement consultés. Avec Valérie Jurin, adjointe de territoire, nous solliciterons aussi l'avis du Conseil citoyen.

Enfin, le bâtiment d'angle de la rue du Docteur-Heydenreich et de l'avenue de Strasbourg accueillera un nouveau pôle de services publics réunissant la mairie de quartier, une antenne du Ccas et la bibliothèque de quartier.

Sans oublier bien évidemment d'autres travaux, comme la restructuration des écoles élémentaires du Montet et Jules Ferry qui vont démarrer cet été, ainsi que la rénovation de l'école maternelle Stanislas qui vient de se terminer. Pour être complet, douze écoles feront l'objet de travaux d'entretien et de rénovation cet été.

ANIMAUX EN VILLE

Question de Simone Vicquery, 87 ans, habitante du Clos de Médreville :

« Je suis envahie par les pigeons sur mes rebords de fenêtres et je n'arrive pas à les chasser. J'ai essayé les produits répulsifs et les ultra-sons, mais ils reviennent toujours. Cela pose de vrais problèmes d'hygiène et de cadre de vie. La Ville peut-elle m'aider ? Et que fait-elle pour lutter contre la prolifération de ces animaux dans la ville, car il y en a de plus en plus ? »

Réponse : François Seyberlich, responsable du service Hygiène et Santé publique de la Ville de Nancy

En cas d'invasion par les pigeons (ou par d'autres animaux nuisibles comme les rats), les habitants peuvent contacter Nancy en Direct par téléphone ou par mail* ou s'adresser directement au service Hygiène et Santé publique de la Ville de Nancy**. L'inspecteur de salubrité instruira alors leur dossier pour faire en sorte de régler la situation le plus rapidement possible. Dans un premier temps, il convoquera sur place le demandeur et les parties responsables (syndic, propriétaire…) et fera un état des lieux en leur présence et, si possible, en présence des voisins. Un courrier est ensuite envoyé à toutes les parties les informant des mesures prises ou à prendre pour éradiquer le problème, avec un délai d'intervention de 3 mois en général. Passé ce délai, une contre-visite est effectuée. Si tout est réglé, le dossier est classé. Sinon, l'inspecteur envoie une relance avec mise en demeure. Si malgré cela, le syndic ou le propriétaire ne font pas les travaux nécessaires (mise en place de pics ou de filets par exemple), la Ville de Nancy peut se substituer à lui et engager les travaux. Une facture de recouvrement sera alors envoyée par le Trésor Public à la personne ou à l'entité qui aurait dû les prendre en charge.

Concernant la prolifération des pigeons, la Ville procède chaque année à des captures, une à deux fois par an sur une vingtaine de sites répartis sur l'ensemble du territoire communal. Le nombre de pigeons capturés est variable d'une année sur l'autre, on tourne en moyenne à 650 spécimens par an. Enfin, le service Hygiène et Santé publique mène des actions de prévention, aussi bien sur la voie publique que dans les cours privées (arrêté municipal et arrêté préfectoral). En outre, les propriétaires ont l'obligation de protéger les parties d'immeubles susceptibles de favoriser la nidification des pigeons.

*
Nancy en Direct :
03 83 350 350
nancyendirect@nancy.fr

**
Service Hygiène & Santé publique :
2, rue Sainte-Catherine
54 000 Nancy
03 83 85 56 80
Permanence tous les jeudis
de 14h à 17h

VOIRIE Question de Charline Roch :

« Je suis résidente de rue de la rue de la Côte, le principal souci de cette rue est la faible hauteur des trottoirs, notamment d'un côté de la rue. En effet, ils ne sont surélevés que de deux à trois centimètres. Il y a bien une ligne jaune qui délimite ce trottoir, mais lorsque la rue se resserre et que des voitures se croisent, cette ligne jaune est régulièrement franchie par les automobilistes. Les voitures se déportent alors sur le trottoir, créant des situations dangereuses. Une voisine a failli se faire renverser. C'est une incivilité au quotidien, un danger permanent. Il y a une école primaire toute proche, cela pose aussi le problème de la sécurité au moment des sorties d'écoles. Que propose la Ville pour régler cette situation ? »

FOCUS

TRAVAUX DE VOIRIE :
DES RÉUNIONS DE RUE POUR CHAQUE PROJET

Les habitants sont consultés pour tous les travaux de voirie concernant leur quartier. Le processus débute par la réalisation d'un diagnostic de l'état des voiries, mené par les services de la Ville et du Grand Nancy (qui a la compétence voirie). Une première liste des travaux et aménagements envisageables est dressée, puis soumise au Conseil Citoyen du quartier concerné. Celui-ci apporte alors son expertise d'usage et ses compléments et propose une hiérarchisation des projets en fonction de ceux qu'il estime prioritaires. À partir de là, une liste définitive est arrêtée pour l'année à venir. Des réunions de rue sont ensuite organisées sur place avec les habitants pour les informer de chaque projet qui va débuter (nature et but des travaux, calendrier du chantier, organisation de la circulation et du stationnement, nuisances possibles…). À cette occasion, les habitants peuvent poser des questions et donner leur avis sur le projet. Leurs remarques sont prises en compte et peuvent faire évoluer le projet. Le contact et le dialogue avec les riverains se poursuivront tout au long de la phase de travaux, par le biais de courriers d'information ou lors des visites de terrain des équipes municipales.

Réponse : Hugues Celier, directeur adjoint du Pôle Proximité et Cadre de Vie

Suite aux plaintes d'habitants concernant la dangerosité, la densité et la rapidité de la circulation dans la rue de la Côte, les services ont effectué, fin 2014, deux comptages de la vitesse, au n°12 puis au n°42, dans les deux sens de circulation, afin de mesurer le degré réel des nuisances…

Résultats : le respect des limitations de vitesse par les automobilistes était de 95% dans le sens descendant et de 85% dans le sens ascendant ! Même si ces statistiques mettaient à mal le bien fondé des plaintes formulées, nous avons décidé d'instaurer le dialogue avec les habitants par le biais d'une réunion de concertation organisée en lien avec le Conseil citoyen Beauregard-Boufflers-Buthegnémont-Boudonville. Les échanges ont finalement permis d'identifier deux problématiques : d'une part, l'étroitesse de la voie de circulation, poussant certains conducteurs à « mordre » sur le trottoir ; d'autre part, l'exiguïté du carrefour de la rue de la Côte et de la rue Notre-Dame-des-Anges, rendant le virage délicat. Deux des solutions proposées ont été acceptées par les habitants et vont bientôt être mises en œuvre. Elles consistent en l'extension de la zone 30 jusqu'à la rue Raymond-Poincaré, permettant d'abaisser le seuil des vitesses et faciliter le croisement des véhicules, et en la surélévation du carrefour incriminé, associé à la suppression de deux places de stationnement afin de faciliter la sortie de la rue Notre-Dame-des-Anges.

ÉQUIPEMENT DE PROXIMITÉ — CITY STADE

Question de Christèle Muller, maman de 5 enfants :

« La Ville a démonté le city stade de Boudonville, qui était sur un terrain privé dont le bail n'a pas été renouvelé. Or, ce city stade était le lieu de rendez-vous de nombreux jeunes du quartier et ça se passait bien. Il permettait une mixité entre tous, filles et garçons de tous âges, étudiants ou habitants du quartier. Aujourd'hui, ils n'ont plus de lieu où aller et se retrouver et ils restent à la maison à ne rien faire. C'est dommage. La Ville a-t-elle l'intention de réinstaller ce city stade ailleurs dans le quartier, sur un terrain lui appartenant ? »

Réponse : Sophie Mayeux, adjointe en charge de la Démocratie participative et de la citoyenneté

Le city-stade de la rue Albin-Haller a effectivement été démonté à l'été 2015 à la demande du Crous (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires), propriétaire du terrain, et de plaintes du voisinage. Nous pensions pouvoir récupérer le matériel pour le redéployer sur un site mieux indiqué, mais celui-ci étant malheureusement trop vétuste, nous n'avons pu le faire. De nombreux jeunes, majoritairement issus du quartier, nous ont alertés sur la nécessité de trouver un équipement de proximité permettant la pratique sportive libre. Nous les avons reçus à plusieurs reprises avec mes collègues Patrick Baudot, adjoint délégué à la Jeunesse et aux Sports, Patrick Blanchot et Josiane Kohan, élus du territoire Nancy-Nord, afin de mieux connaître leur projet. À l'issue de ces rencontres, ils ont décidé de saisir le droit d'interpellation du Conseil municipal que nous avons instauré en avril 2015 par délibération. Cet outil permet à tout Nancéien majeur ou association nancéienne d'interpeller le Conseil municipal sur un sujet de compétence municipale.

Avec l'accord de Monsieur le Maire, ils sont intervenus devant les membres du Conseil municipal le 23 Mai 2016. Préalablement, les jeunes à l'initiative du projet sont allés à la rencontre du conseil citoyen du quartier et de Conseil Nancéien de la Jeunesse pour faire part de leurs réflexions. Avec l'approbation du Conseil municipal, les travaux du city stade vont débuter.

Le droit d'interpellation, comment ça marche ?

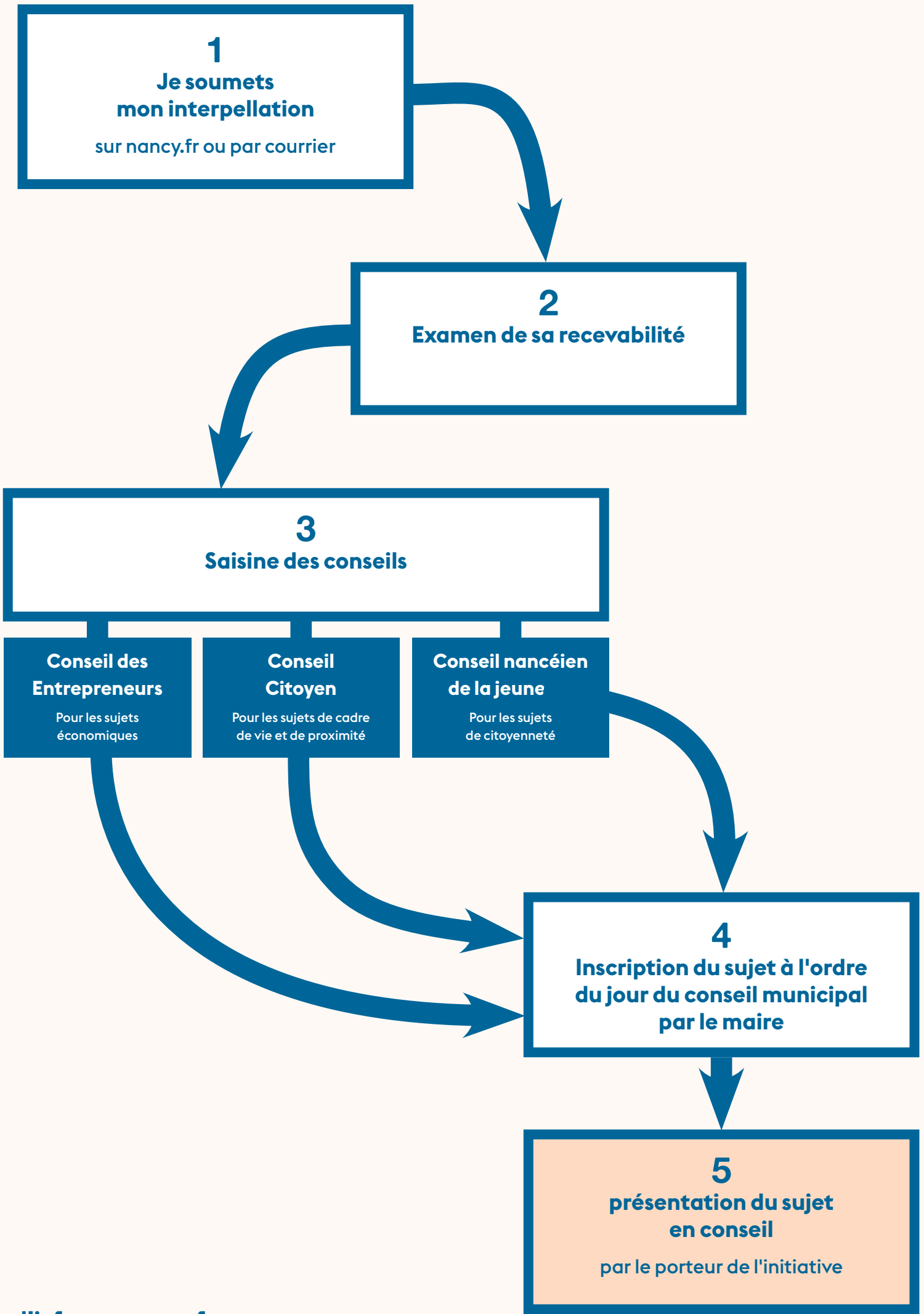

plus d'infos sur nancy.fr

PROPRETÉ Question posée par Jean-Claude Bour, habitant de la rue Hermite :

« Depuis 1999, la ville est devenue sale et malgré plusieurs courriers envoyés à la mairie, ce n'est toujours pas réglé. Un jour, j'ai pris le temps de compter le nombre de crottes de chien sur mon parcours. Entre le bout de la rue Hermite où j'habite et la rue Jean-Lamour, j'en ai compté 18 sur un seul trottoir ! Et 12 entre le boulevard Charles V et la porte Désilles ! Que fait la Ville pour changer cette situation ? Je ne crois pas que les campagnes d'affichage suffiront. Est-il prévu de sanctionner et faire payer les contrevenants ? Et si oui, qui s'en chargera ? »

Réponse : Marie-Catherine Tallot, adjointe déléguée au Cadre de Vie, à la Santé, à la Nature en Ville et aux Parcs et Jardins

La propreté est l'affaire de tous. La Ville et le Grand Nancy ont mutualisé leurs moyens humains et ce sont aujourd'hui 168 agents qui interviennent sur le territoire communal pour le nettoyage des chaussées, des places, des trottoirs, le ramassage des corbeilles ou des déchets jetés au sol… En 2014, ce travail de nettoyage a représenté un coût de plus de 9 millions d'euros. Au-delà de cet effort très conséquent, il est indispensable que les habitants et les visiteurs de Nancy soient eux aussi mobilisés pour améliorer notre cadre de vie.

Sur les déjections canines, c'est l'exemple type : la Ville met à disposition 2 millions de canisacs dans 242 distributeurs. C'est aux propriétaires de chiens de faire systématiquement le bon geste. Les réfractaires ont été prévenus, s'ils n'agissent pas, consigne est maintenant donnée à la police municipale de verbaliser à hauteur de 68 euros. Et si le contrevenant ne ramasse toujours pas, la collecte par les services lui sera facturée en complément à hauteur de 90 euros.

Enfin, la Ville se veut exemplaire et vient de créer un chantier d'insertion pour accomplir l'obligation qui pèse sur chaque occupant d'immeuble : nettoyer le trottoir devant chez lui. Cette équipe interviendra devant chaque bâtiment communal et pourra intervenir ponctuellement sur des urgences. Ainsi, si tout le monde agit de concert, le pari de la propreté sera gagné !

EMPLOI Question de Carole Sandt :

« Il est devenu de plus en plus difficile de décrocher un stage professionnel en entreprise. C'est pourtant essentiel dans un cursus de formation supérieure. Et ce malgré une forte motivation et l'envoi de nombreux Cv et lettres de motivations, car les retours sont rares et pour la plupart négatifs. Que propose la ville de Nancy dans ce domaine ? Est-elle mobilisée ? »

Réponse : Sylvie Petiot, première adjointe au maire et présidente de la Maison de l'Emploi du Grand Nancy

En matière de recherche de stages ou d'emploi, la porte d'entrée privilégiée est la Maison de l'Emploi du Grand Nancy, outil intercommunal d'accompagnement et de mise en relation public-entreprises. La Ville de Nancy, quant à elle, facilite les liens et orientations par des contacts directs avec les entreprises et une sensibilisation auprès des organisations professionnelles. Avec 45 000 étudiants, Nancy est l'une des premières destinations étudiantes de France. Pour répondre à la forte demande de stages et valoriser les formations proposées, la Ville de Nancy souhaite développer des partenariats avec les écoles et l'Université de Lorraine. Enfin, et parce que les collectivités publiques sont également des employeurs, proposant plus de 250 métiers différents, la Ville de Nancy s'est engagée, dans son projet « Aimons Nancy Cap sur 2020 », à renforcer la formation et l'accompagnement vers l'emploi pour tous les niveaux d'études. Ainsi, durant la durée du mandat, 2 000 stagiaires seront accueillis au sein des services municipaux.

Pour effectuer un stage dans l'un des services de la Ville de Nancy, envoyez votre candidature par courrier à :

Direction des Ressources Humaines
Hôtel de Ville de Nancy,
1 place Stanislas
C.O. n° 1
54035 Nancy cedex.

Vous pouvez également faire une demande en remplissant le formulaire en ligne à l'adresse :
www1.nancy.fr/solidarite/insertion-et-emploi/emplois-et-stages

JARDINS PARTAGÉS

Questions de Joffrey Pernot, président de l'association Racines carrées :

« Président d'une association de promotion de l'agriculture urbaine, j'aimerais savoir quel rapport entretient Nancy avec l'agriculture urbaine et avec les jardins partagés ? Si la Ville a des solutions pour mettre des potagers sur les toits ? Et quelles actions met-elle en œuvre pour végétaliser la ville en général ? »

Réponse : Pierre Didierjean, directeur des Parcs & Jardins de la Ville de Nancy

Avec 68 jardins partagés sur son territoire, Nancy a obtenu la première place du classement 2016 de l'Observatoire des villes vertes et jardins 2.0.
Le premier jardin partagé a été créé il y a 8 ans sur le Plateau-de-Haye sous l'impulsion d'un habitant passionné de tomates. Il a, depuis, fait des « petits » dans ce quartier en pleine rénovation urbaine. Le dernier-né des jardins partagés, en cours d'élaboration, se situe au parc de la Cure d'Air. L'initiative est là aussi venue d'habitants qui se sont constitués en association. À chaque fois, la Ville apporte ses conseils et son soutien logistique et humain pour le choix de la parcelle, la préparation du terrain, l'installation de récupérateurs d'eau de pluie, le don de plantes, de paillages, de composts…
En ce qui concerne les potagers sur les toits, c'est techniquement plus difficile à envisager, car le toit doit pouvoir supporter le poids de la terre, de l'eau, des plantes… Le mieux est que le projet du potager soit intégré dès la conception du bâtiment.

Pierre Didierjean poursuit sur l'agriculture urbaine et la végétalisation de la ville

Des moutons et des chèvres du parc animalier de la Pépinière viendront bientôt paître à la Cure d'Air. Plusieurs ruches y seront également installées, en complément des six ruches et de la miellerie créées en 2012 aux serres municipales. Cette démarche s'inscrit pleinement dans le concept d'agriculture urbaine, dont l'une des ambitions est de participer à l'enrichissement en biodiversités de la ville. Dans nos serres, nous travaillons par ailleurs en protection biologique intégrée, ce qui signifie que nous n'utilisons aucun produit phytopharmaceutique. Quant à la végétalisation de la ville, avec 239 ha d'espaces verts, Nancy est déjà largement végétalisée. 2 700 arbres ont été plantés depuis 2014. Et à l'heure actuelle, nous expérimentons plusieurs techniques pour végétaliser aussi les murs. Certaines se sont avérées coûteuses et très gourmandes en eau, mais d'autres se sont révélées efficaces et plus en adéquation avec les principes de développement durable.

FIBRE OPTIQUE

Question de Guy Pierrat :

« À quel moment bénéficiera-t-on de la fibre optique dans la rue Français et dans le quartier ? Je l'attends avec impatience ! »

Réponse : Romain Pierronnet, conseiller municipal délégué au Numérique auprès du maire

Bonne nouvelle, votre quartier est déjà éligible à une offre de Très Haut Débit (THD) ! Il faut savoir que le déploiement de la fibre optique à Nancy ne dépend ni de la Ville, ni de la Communauté urbaine du Grand Nancy, mais uniquement des opérateurs privés que sont SFR et Orange. Actuellement, 75% du territoire nancéien est couvert. À terme, l'objectif est évidemment qu'il soit couvert à 100%. Il faut également savoir que les deux opérateurs n'utilisent pas tout à fait la même technologie : SFR s'appuie sur le réseau Numéricâble existant qu'il transforme petit à petit en fibre optique, tandis qu'Orange part de zéro et construit directement de nouvelles lignes. Chacun des opérateurs a sa propre stratégie de déploiement, ce qui peut expliquer qu'un bâtiment peut parfois être éligible à la fibre, alors qu'un bâtiment mitoyen ne l'est pas encore.

Explications : Denis Decloquement, directeur des relations avec les collectivités locales Meuse et Meurthe-et-Moselle pour Orange

Sur Nancy, nous déployons un nouveau réseau Très Haut Débit 100% constitué de fibre, qui va jusque dans le salon de l'habitant ou les bureaux professionnels. 17 600 logements sont déjà raccordables et près de 15 000 foyers supplémentaires le seront d'ici fin 2016. Tous les logements devraient être équipés en 2020. Plusieurs étapes de travaux sont nécessaires.

Le réseau est d'abord déployé dans les rues, avec l'implantation d'armoires sur la voie publique, en concertation avec la collectivité. Un point de branchement est ensuite installé, afin de raccorder les immeubles et pavillons. Pour un immeuble, l'accord du syndic est indispensable.

Testez votre éligibilité à la fibre optique Orange : reseaux.orange.fr/comment-avoir-la-fibre

Explications : Didier Jenczak, directeur des relations régionales Est pour SFR

SFR utilise la technologie FTTB « Fiber To The Building » signifiant en français « fibre jusqu'au bâtiment ». Cette technologie s'appuie sur le câble coaxial existant à l'intérieur des bâtiments pour raccorder le client final. Elle présente deux avantages. D'abord, elle permet un raccordement simplifié des abonnés et ainsi une diffusion plus rapide des usages de la fibre au domicile. Elle offre ensuite une qualité de services de télévision aujourd'hui reconnue comme supérieure à l'ensemble des autres technologies disponibles. C'est aujourd'hui le choix technologique prédominant dans le monde et utilisé par SFR sur la ville de Nancy.

Testez votre éligibilité à la fibre optique Sfr : www.sfr.fr/box-internet

FOCUS

LES RÉUNIONS D'INFORMATIONS

Les deux opérateurs seront invités à intervenir dans le cadre des prochaines réunions organisées dans les différents quartiers de Nancy, en présence du maire, pour expliquer plus en détails le déploiement de la fibre optique sur la ville.

Les premières seront :
Jeudi 19 mai à l'IUT Charlemagne pour le secteur des Ducs-de-Bar
Vendredi 3 juin à la MJC du Haut-du-Lièvre pour le Plateau de-Haye
Jeudi 30 juin à la Maison Sittler pour le quartier 4B (Beauregard, Buthegnémont, Boufflers, Boudonville)
Vendredi 8 juillet à l'Hôtel Nancy Centre Gare Place Thiers pour le quartier centre-ville-gare

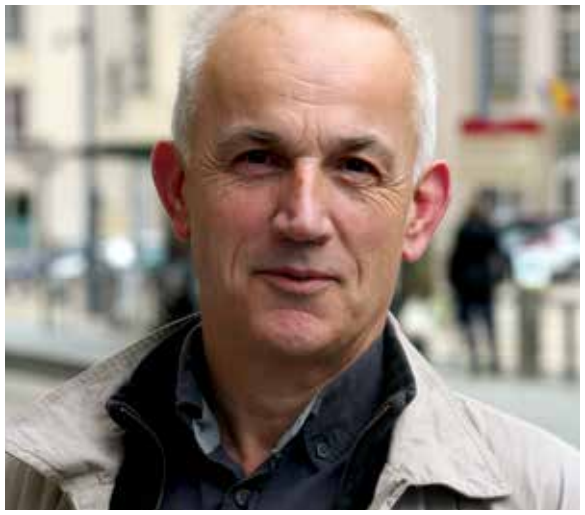

ACCUEIL DE PROXIMITÉ

Question de François Galliot :

« Je préside depuis de nombreuses années une association qui accompagne les enfants et les familles dans des projets éducatifs, culturels et de loisirs sur le quartier Charles III / Saint-Nicolas, un quartier qui s'est beaucoup transformé ces dernières années. Il y a eu de grands efforts de fait par la Ville pour rendre ce quartier plus agréable à vivre et propre. Il y a cependant encore beaucoup de personnes en situations difficiles, voire de « clochardisation ». Aussi, je salue l'existence d'un équipement de proximité, la Maison de Quartier, qui joue bien son rôle de lien de proximité avec les habitants, notamment avec la création d'un accueil méridien pour les jeunes. Cet effort sera-t-il poursuivi, alors que de plus en plus de jeunes, principalement issus des établissements scolaires du quartier, désertent les cantines et ont besoin de cet équipement de proximité ? »

Réponse : Younes Merakchi, animateur municipal en charge de « Passe à la Maison », lieu d'accueil méridien destiné aux jeunes du quartier Saint-Nicolas.

Oui, l'accueil méridien sera poursuivi, il a d'ailleurs repris son activité depuis fin avril. Il s'agit d'un dispositif municipal, qui existe depuis novembre 2013. Cet espace est ouvert à tous les jeunes de 15 à 20 ans qui fréquentent les lycées du quartier (Saint-Dominique, Charles-de-Foucauld, Loritz ou Jeanne-D'Arc), mais ne mangent pas à la cantine de leur établissement. Plutôt que de manger dehors, ils peuvent se retrouver ici dans un lieu convivial, où ils peuvent échanger et déjeuner librement, soit à l'intérieur, soit dans le jardin aménagé à l'arrière de la maison. Ils amènent leur propre repas et un café leur est offert. Ceux qui le souhaitent peuvent aussi participer à diverses activités qui leur sont proposées ou à des moments d'échanges sur des sujets d'actualité ou qui leur tiennent à coeur. Ces animations sont proposées par l'animateur de l'accueil, en association avec le Club Saint-Nicolas et d'autres structures comme le Centre régional d'information jeunesse de Lorraine (CRIJL). L'accueil fonctionne le mardi, le jeudi et le vendredi entre 11h et 14h.

SANTÉ

Question de M. Hirtz, pharmacien :

« De par mon métier, j'assiste au quotidien, à travers ma clientèle, au problème de la désertification médicale à Nancy. De plus en plus de médecins partent à la retraite et ne sont pas remplacés. Prendre un cabinet représente trop de contraintes et n'intéresse pas la jeune génération, qui préfère bien souvent travailler en hôpital ou en institution. Si je prends l'exemple de l'avenue de Strasbourg, 3 à 4 médecins ont disparu ces dernières années et les locaux sont restés vides, alors qu'il y a de la demande de soins de la part des habitants du quartier. De même, si on veut que des familles s'installent dans le quartier, il faut des services de proximité et notamment des services de soins. Que peut faire la Ville pour favoriser l'accès à une médecine de proximité ? Peut-elle aider à la démarche de création de maisons médicales, en mettant des locaux à disposition par exemple ? Peut-elle mettre en place des incitations financières comme dans les zones franches ? »

Réponse : Marie-Catherine Tallot, adjointe en charge du Cadre de Vie, de la Santé, de la Nature en Ville et des Parcs et Jardins

La désertification médicale est une réalité sur tout le territoire national, autant rural qu'urbain. À Nancy, notre préoccupation en matière de santé est de maintenir l'accès pour tous à des soins de proximité. Tous les trimestres, le maire, Laurent Hénart, rencontre les présidents et représentants des Ordres des Médecins, Pharmaciens, Masseurs-Kinésithérapeutes, Sages Femmes et Infirmiers, lors de réunions de travail, afin de partager, d'échanger et de répondre aux problèmes des professionnels de santé et de leurs patients. Les services de la Ville de Nancy ont ainsi accompagné les professionnels de santé qui le souhaitaient dans la mise aux normes de leurs cabinets et officines, telle que la loi Handicap du 11 février 2005 le prévoit, en les recevant lors de permanences d'information et de conseil. De plus, nous restons vigilants sur l'évolution de la démographie médicale de tous les quartiers de la ville et nous ne manquons pas de communiquer les informations sur la mise à disposition de locaux vacants ou sur la construction de locaux pouvant accueillir des maisons médicales dans nos nouveaux programmes immobiliers.

CADRE DE VIE Question de Franck Humbertclaude, gérant du restaurant La Robe des Champs :

« Je suis très content d'être à Nancy, je trouve que c'est une super ville et notre restaurant marche bien. Le seul souci, ce sont les problèmes d'insécurité sur la place Maginot, en journée, mais surtout le soir, avec les marginaux qui squattent l'endroit, parfois de manière agressive. Beaucoup de mes clients ne sont pas rassurés quand ils sortent du restaurant. C'est dommage, car c'est une place très passante. Même si je sais que c'est un problème que connaissent beaucoup de villes, que peut faire celle de Nancy pour régler cette situation ? »

FOCUS

TRAVAUX DE RENOVATION
PLACE MAGINOT

La place Maginot est l'une des rares places du centre-ville de Nancy à n'avoir pas fait l'objet d'une rénovation importante au cours des vingt dernières années. Son rôle de jonction entre le centre-ville commerçant et le quartier gare, l'attractivité de ses propres commerces, sans oublier les nombreux événements et rassemblements associatifs qui s'y déroulent, font de cette place un endroit à la fois très fréquenté et vivant, mais qui vieillit aussi rapidement. Des travaux étaient donc devenus indispensables. Comme, par ailleurs, de nombreux commerçants riverains se plaignaient du sentiment d'insécurité lié aux regroupements de marginaux à cet endroit, les services de la Ville ont mené un travail de réflexion sur les améliorations à apporter à cet espace pour en conserver la convivialité, tout en réduisant au maximum les nuisances constatées. En réinterrogeant l'histoire de la place, le choix a été fait de retrouver la surface occupée par l'espace vert au début du siècle dernier. Le triangle de verdure a donc quadruplé et retrouvé sa configuration initiale, s'étirant sur tout le long de la rue de Chanzy. Ce réaménagement a permis de mettre en valeur la statue « Le Souvenir » de Paul Dubois, rehaussée d'un éclairage adapté. Un travail sur les plantations a également été réalisé par la Direction des Espaces Verts du Grand Nancy. Enfin, les bancs courbes et les assises bois autour des jardins japonais ont été supprimés et les emmarchements remblayés.

Réponse : Fanny Giussani, adjointe du territoire Nancy-centre

La Ville agit grâce à des arrêtés municipaux portant sur l'interdiction de consommer de l'alcool sur la voie publique et depuis 2015, sur l'obligation d'attacher les chiens et sur l'interdiction d'occuper, de manière abusive, les espaces publics en entravant la libre circulation des personnes, la commodité de passage et la sécurité dans les rues. Ces réglementations permettent aux forces de police municipale et nationale d'agir, de façon soutenue et visible, sur cet espace public. À noter aussi que les services sociaux sont au contact de ces personnes pour leur proposer un accompagnement adapté.

En complément de ce travail humain, nous avons engagé un réaménagement de l'espace vert situé sur la place Maginot. Le but est de rendre cet espace à la fois moins propice aux regroupements et plus agréable à traverser pour les nombreuses personnes qui l'empruntent chaque jour. Ces travaux ont été présentés aux commerçants et professions libérales riverains. La nouvelle place sera livrée avant la fin du printemps et nous ferons un bilan, après l'été, pour vérifier si la quiétude à laquelle ils aspirent est revenue.

LE DOSSIER

Comment faire Nancy ensemble ?

Les choix qui sont faits pour une ville et ses habitants appartiennent au maire et son conseil municipal. C'est ainsi que la loi organise la décision.

Pour autant, ce système peut-il perdurer quand notre démocratie réclame de l'air frais ? Peut-on continuer à décider en petit comité quand le monde s'ouvre et change ?

Depuis deux ans, la Ville de Nancy s'est progressivement dotée de nombreux outils qui visent à créer un espace public où les décisions sont concertées, débattues, prises avec les habitants. Un espace où les Nancéiens peuvent interroger, s'impliquer et voter. Une nouvelle démocratie locale qui fait aujourd'hui ses premiers pas.

S'EXPRIMER ET S'IMPLIQUER

Nancy en marche
vers une nouvelle démocratie locale

1
S'EXPRIMER

RÉUNIONS DE QUARTIERS
un dialogue direct avec le Maire,
à côté de chez vous

RÉUNIONS DE RUE
à la demande, des réunions dédiées
aux problématiques d'une rue

DROIT D'INTERPELLATION
une procédure pour présenter vous-même
vos idées au Maire ou au Conseil Municipal

ADJOINTS DE TERRITOIRES
5 membres du Conseil municipal
délégués à la vie des quartiers

NANCY EN DIRECT
24h/24, 7j/7, la prise en charge de vos demandes
d'intervention sur l'espace public
tél. 03 83 350 350 / nancyendirect@nancy.fr

LES GUICHETS UNIQUES
Centre de Ressources de la Vie Associative :
pour toutes les demandes des associations
tél. 03 83 85 33 69 / vie-associative@mairie-nancy.fr
Accueil Commerce Entreprise :
les demandes des entreprises et commerçants
tél. 03 83 85 37 93 / entreprise-commerce@nancy.fr

LA CITÉ DIGITALE
fin 2016, un nouveau site nancy.fr
pour faciliter vos démarches

FA
NAN
ENSE

IRE
NCY
MBLE

conseils citoyens

cafés du commerce

conseil nancéien de la jeunesse

réserve civile et citoyenne

conseils des entrepreneurs

projets participatifs

consultations digitales

2
S'IMPLIQUER

CONSEILS CITOYENS
7 conseils pour partager
vos propositions pour votre quartier
et dialoguer avec l'équipe municipale

CONSEIL DES ENTREPRENEURS
l'assemblée des entrepreneurs,
pour accompagner l'initiative et
rapprocher les secteurs publics et privés

CONSEIL NANCÉIEN
DE LA JEUNESSE
Un espace d'expression
et d'action pour les jeunes

CAFÉS DU COMMERCE
sur proposition de tout commerçant,
cafetier ou restaurateur, les commerçants
d'un quartier se réunissent avec le maire
et les élus

RÉSERVE CIVILE CITOYENNE
un engagement citoyen, bénévole
et solidaire pour la ville et les citoyens

CONSULTATIONS DIGITALES
sur le nouveau nancy.fr,
des consultations et des votes réguliers,
pour des décisions publiques partagées
seront proposés

Dispositif participatif mis à disposition
de tous les habitants
pour qu'ils puissent s'exprimer.

Les conseils citoyens

Haussonville, Blandan, Mon-Désert, Saurupt

Présidente : Françoise Algros

fr-fr.facebook.com/conseilcitoyenhbms
conseilcitoyen.hbms@gmail.com

Centre ville : Saint-Nicolas, Charles III, Ville Vieille, Trois-Maisons, Léopold

Président : Aurélien Aromatario

www.facebook.com/ccnancycentre
aaurelien.ccnancycentre@gmail.com

Rives-de-Meurthe

Président : Denis Delacour

www.facebook.com/ccrdm
conseilcitoyen@ccrdmnancy.org

Les 4B : Beauregard, Boufflers, Buthegnémont, Boudonville

Présidente : Agnès Fourchy

www.facebook.com/conseil.citoyen.4B
conseil.citoyen@nancy4b.fr

Plateau-de-Haye

Président : Mohamed Slimani

plateaudehaye.cc@gmail.com

Saint-Pierre, René II, Bonsecours

Président : Gino Tognolli

conseil.citoyen.fbg.stpierre@gmail.com

Nancy Ouest : Poincaré Foch, Anatole France, Croix-de-Bourgogne

Présidente : Danièle Streit

www.facebook.com/Conseil.Citoyen.Nancy.Ouest
conseilcitoyen.nancyouest@gmail.com

les chiffres clés

Nancy en Direct

+ de 3500 demandes traitées depuis janvier 2015

Réunions de quartier

15 à 20 réunions de quartiers chaque année en présence du Maire de Nancy

+ de 1200 personnes rencontrées

Réunions de rue

3,6 millions € en 2016 investis pour l'aménagement des rues, en concertation avec les habitants

Conseils citoyens

782 personnes engagées

245 membres administrateurs, dont 18 volontaires tirés au sort sur la liste électorale

Les élus de territoire

Sophie Mayeux

Adjointe de Territoire Nancy Ouest, adjointe à la démocratie participative

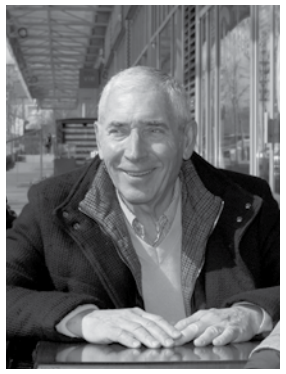

Patrick Blanchot

Adjoint de Territoire Nancy Nord

Valérie Jurin

Adjointe de Territoire Nancy Est

Fanny Giussani

Adjointe de Territoire Nancy Centre

Chantal Carraro

Adjointe de Territoire Nancy Sud

2016, année de la citoyenneté à Nancy !

Qu'est-ce que la citoyenneté ? Pourquoi est-elle si importante ? Que peut-on faire ensemble, à Nancy, pour qu'elle soit encouragée et respectée ? Comment s'engager dans une démarche citoyenne ?

À l'occasion des vœux aux Nancéiens le Maire de Nancy a souhaité en janvier dernier, que la Ville de Nancy consacre l'année 2016 à la citoyenneté.

Si les valeurs fondatrices de la République sont aujourd'hui reconnues comme essentielles pour notre démocratie, les tragiques événements de l'année 2015 viennent malheureusement nous rappeler combien elles sont de plus en plus menacées. Face à ce risque, il appartient à chacun de nous de nous engager et de porter haut et fort les valeurs de la citoyenneté.

Dans cet esprit, Plusieurs rencontres et événements inédits sont organisés pour favoriser une « citoyenneté active » à Nancy.

Ainsi, le 25 avril dernier, près de 300 citoyens engagés au sein des différentes instances de démocratie participative de la Ville, sont venus échanger avec le Maire et l'équipe municipale sur l'engagement, le civisme et le respect de l'autre.

Le prochain grand rendez-vous est fixé au 28 mai, avec l'organisation de la première « Journée Citoyenne » à Nancy.

Dès 8h30 à l'Hôtel de Ville, une cérémonie d'entrée dans la citoyenneté, co-organisée avec l'Etat, permettra d'accueillir solennellement les nouveaux inscrits sur les listes, les jeunes Nancéiens de 16 ans ayant effectué leur recensement citoyen et les personnes ayant été naturalisées françaises

pendant l'année. Cet évènement se clôturera par une interprétation des hymnes français et européen par les chœurs de l'Opéra ! Venez nombreux !

Dès 13h30, le lancement de la Journée Citoyenne avec le soutien de l'Association des Maires de France (AMF) et l'Observatoire national de l'Action Sociale (ODAS). Tous les citoyens sont invités à donner de leur temps pour leur quartier durant une après-midi en réalisant des actions d'intérêt général visant à améliorer le cadre de vie (plantations, ramassage de déchets, travaux de peinture...).

Ces initiatives citoyennes sont coordonnées par les 7 Conseils Citoyens de la Ville de Nancy. N'hésitez pas à contacter le conseil citoyen de votre quartier pour proposer vos idées !

Plus d'infos sur l'ensemble de la programmation et les prochains rendez-vous : www1.nancy.fr/citoyenne/2016-annee-de-la-citoyennete

Bouger en ville

Voici un sujet qui préoccupe toutes les grandes villes, avec son lot de complexités, de tracas, de travaux… et de contradictions, aussi, entre les besoins des uns et des envies des autres. Alors que la Ville et la métropole du Grand Nancy ont lancé la concertation publique préalable au prochain Plan de Déplacements Urbains, vous avez souhaité savoir ce qu'il était possible de faire, d'ici là, pour répondre à vos attentes en matière de pistes cyclables, d'utilisation du tram, de stationnement et de prise en compte des besoins des personnes en situation de handicap.

STATIONNEMENT

Question de Diane Voiron :

« Il est vraiment très difficile de se garer en ville le midi, surtout pour nous, les étudiants, qui avons de modestes moyens. Quand, par chance, nous trouvons une place libre, le prix, lui, est exorbitant. Or nous avons le sentiment de faire vivre le commerce local en venant déjeuner le midi en centre-ville entre amis ou lors de nos activités professionnelles (stages, par exemple). Aussi, par commodité plus que par envie, nous allons vers l'extérieur. Ne serait-il pas possible de rendre les tarifs de stationnement plus accessibles le temps de midi ? »

Réponse : Thierry Coulom, adjoint délégué au Stationnement, à la Circulation, aux Parkings, et au suivi du plan de déplacements urbains

Venir en voiture au centre-ville pour y déjeuner le temps de midi nécessite bien entendu de pouvoir se garer pour un coût raisonnable, voire nul. C'est pour cela qu'ont été créés les tickets parking-restaurant, afin que les restaurateurs nancéiens puissent les donner à leurs clients. Avec ces tickets, ces derniers bénéficient d'une heure trente gratuite dans tous les parkings en ouvrage de la ville, qu'ils soient concédés à l'entreprise Indigo Park ou en régie municipale. Pour bénéficier de cette offre exceptionnelle, qui permet de déjeuner en ville gratuitement, il suffit de le demander au restaurateur. Ce dernier peut se fournir en tickets pour un coût modique auprès de la fédération des métiers de l'industrie hôtelière à laquelle il est affilié.

Réponse : Nicolas Pannier, directeur général adjoint à la Ville de Nancy

Le ticket parking-restaurant représente une gratuité d'une valeur de 3 euros. Les commerçants peuvent se les procurer pour 0,10 euros seulement par ticket, la Ville et Indigo Park assumant la différence. Ainsi, un restaurateur qui achète pour 10 euros de tickets peut offrir 100 fois 90 minutes de parking à ses clients. Pour ces derniers, l'offre leur permet non seulement de ne pas payer leur stationnement, mais aussi de trouver facilement une place en centre-ville, tous les parkings en ouvrage étant équipés du système de jalonnement dynamique, qui indique le nombre de places libres.

BICYCLETTE Question d'Olivier Pierson :

« Je circule quotidiennement en vélo dans le centre historique et la périphérie de Nancy, y compris dans les forêts alentour qui sont devenues mon terrain de jeux pour le VTT.

Malgré leurs imperfections, j'utilise le plus possible les nombreuses pistes cyclables existantes qui malheureusement, parfois, disparaissent au détour d'un carrefour. Malheureusement car, de par l'attrait de la ville, sa situation à la croisée des chemins, l'existence de nombreux départs vers les voies vertes transeuropéennes (dont les magnifiques boucles de la Moselle de 89km), ainsi que son immédiate proximité avec des pistes de randonnées et VTT de tous niveaux, Nancy pourrait facilement devenir LE « spot vélo » de notre nouvelle grande région, toutes disciplines et toutes pratiques confondues, et ce, à moins de 90 min de Paris, des frontières suisses, allemandes ou belges.

Alors ? A quand des événements « vélos » à la hauteur des ambitions de Nancy pour attirer touristes et passionnés de la petite reine ? Comment peut-on encourager davantage son accès et sa pratique, et ainsi augmenter la fluidité des transports, améliorer l'accès aux commerces du centre-ville et réduire la pollution dans l'agglomération ? À quand une maison du vélo fédératrice, ouverte et participant activement au développement du vélo dans la communauté du Grand Nancy ? À quand une amélioration notable des pistes cyclables pour plus de sécurité, une meilleure signalisation, et encore plus de convivialité avec les autres usagers ? »

Réponse : Thierry Coulom, adjoint délégué au Stationnement, à la Circulation, aux Parkings, et au suivi du Plan de déplacements urbains

Le développement du vélo comme mode de déplacement à part entière fait partie des chantiers importants qui ont été engagés depuis plus de 10 ans à Nancy. Tout n'est pas encore abouti, car il faut tenir compte des caractéristiques de la ville, de son histoire, de ses voiries et de ses pratiques. Néanmoins, depuis 2008, les infrastructures et les services proposés par la Ville et le Grand Nancy attestent des efforts importants mis en œuvre. L'agglomération compte 213 km de pistes cyclables, ouvertes sur les voies vertes, et 217 km de voies réglementées en zone 30, avec la mise en place des doubles sens cyclables dans les voies à sens unique et l'ouverture des couloirs réservés aux bus. À cela s'ajoutent la création de la Maison du Vélo, véritable outil fédérateur des pratiques et des associations, et la mise en place de services comme VélOstan'lib, qui proposent 250 vélos en libre service répartis sur 29 stations, et VélOstan'boutic, qui permet de louer un vélo pour une durée plus longue à des tarifs très avantageux. Notons encore que 4 700 places de stationnement sont dédiées aux vélos sur la voirie et 770 places en ouvrages ou sécurisés. Les collectivités ont manifestement changé de braquet !

Il reste cependant beaucoup à faire pour gommer les discontinuités, renforcer la convivialité et le respect de chacun dans un espace public partagé, développer de nouveaux services et de nouvelles liaisons augmentant le linéaire des itinéraires aménagés. C'est pourquoi, depuis plus d'un an, le Grand Nancy et les 20 communes de l'agglomération ont engagé un travail partenarial pour élaborer un plan vélo qui devra répondre aux attentes que vous exprimez. Ce travail important est engagé

avec les associations de cyclistes, mais également de piétons, qui se plaignent parfois du mauvais comportement de cyclistes sur les trottoirs. Parmi les premières actions à venir, on peut citer l'édition d'un Code de la rue, qui rappellera à chacun ses droits et obligations afin de partager l'espace public dans un respect mutuel.

HANDICAP Question d'Enrique Keravec, 25 ans

« Je pense qu'aujourd'hui les personnes à mobilité réduite ne sont pas assez intégrées au quotidien. Ma préoccupation première, en tant que personne à mobilité réduite, est de savoir comment est adapté mon environnement. À Nancy, le manque d'adaptation est évident, principalement en centre ville, que ce soient les trottoirs ou les commerces. Un autre gros problème rencontré est le manque de logements adaptés. J'ai dû attendre un an, voire plus, dans des conditions difficiles et dangereuses avant d'en obtenir un. En ce qui concerne les places de stationnement réservées, le manque de civilité se constate chaque jour et montre le peu de prise de conscience des gens. La répression reste peu efficace. Partant de ce constat, que peut faire la Ville pour améliorer la situation et contribuer à l'épanouissement des personnes à mobilité réduite ? »

FOCUS

LES TESTEURS D'ACCESSIBILITÉ

À Nancy, les personnes handicapées sont impliquées dans la mise en accessibilité de leur ville par le biais du Réseau nancéien des testeurs, qui est sollicité et donne son avis sur chaque projet d'aménagement. Ce réseau est constitué de membres des différentes associations nancéiennes de personnes handicapées. Pour chaque projet, le CCAS constitue des groupes de testeurs représentatifs, afin de confronter les notions d'usage et de réglementation et faire des propositions d'aménagement adaptées aux besoins des citoyens qui vivent avec un handicap. Ce partenariat actif avec les associations permet de promouvoir les compétences des personnes handicapées, qui apportent leur expertise technique à des projets qui concernent tous les Nancéiens. L'animation du Réseau de testeurs repose sur les échanges et les débats issus de la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité, pilotée par le Grand Nancy.

Réponse : Sylvain Ajas, conseiller municipal délégué aux Mobilités et à l'Accessibilité

Votre témoignage montre combien il reste de chemin à parcourir pour mettre en œuvre ce que chacun s'accorde à qualifier de « tout à fait normal ». Pour autant, il ne faut jamais baisser les bras et continuellement garder l'objectif d'un meilleur vivre ensemble. Les investissements réalisés dans les transports en commun ou l'aménagement de la voie publique sont continuels et les collectivités publiques s'attachent à faire au mieux pour que les besoins de chacun soient pris en compte. À Nancy, on peut citer par exemple l'existence de groupes tests qui rassemblent des personnes handicapées (tous handicaps confondus) pour recueillir leurs avis sur tel ou tel projet d'équipement. On peut également citer ma participation aux réceptions des chantiers d'aménagement de la voie publique et on peut faire confiance à mon œil particulièrement intéressé d'usager handicapé en fauteuil roulant électrique pour être vigilant en la matière, dans la limite des possibilités techniques évidemment ! La pose par le Lion's Club de 50 panneaux de sensibilisation (et bientôt 60 de plus) pour le respect des places de stationnement réservées aux personnes handicapées témoigne aussi que notre société se rend de plus en plus compte des efforts qu'il lui reste à accomplir. Enfin, sachez que le CCAS de la Ville de Nancy pourra vous mettre en contact avec les bailleurs sociaux en mesure de vous proposer un logement adapté.

CCAS de la Ville de Nancy
5-7 rue Léopold-Lallement
CS 270
54000 Nancy
03 83 39 03 30

Vous pouvez faire part de vos suggestions concernant l'aménagement de la ville pour les personnes handicapées, soit par le biais de vos associations, soit en écrivant à la Commission des personnes handicapées du CCAS (à l'adresse postale ci-dessus), soit en écrivant un mail à Nancy en Direct (nancyendirect@nancy.fr)

TRAMWAY

Question d'Elsa Gaillard, 15 ans :

« Je vis à Nancy depuis toujours, j'habite dans le quartier Rives-de-Meurthe, où je trouve qu'on ne manque de rien. Pour moi, Nancy est une ville intéressante, où il y a plein de choses à faire, beaucoup de commerces et on ne s'ennuie pas en tant que jeune. Par contre, il y a un problème avec le tram. Par exemple, le matin, quand on veut se rendre au collège, on doit laisser passer beaucoup de trams avant de pouvoir en prendre un, parce qu'ils sont trop remplis. Parfois, on est même obligé d'y aller à pieds… Que pouvez-vous faire pour régler ce problème ? »

Réponse : Malika Dati, conseillère municipale déléguée à l'Insertion et à la Politique de la Ville, vice-présidente du Grand Nancy en charge des Mobilités

Sans attendre le renouvellement de la ligne 1 qui sera réalisé à partir de 2020 et parce que les lignes 1 et 4 du réseau Stan connaissent un important succès, nous avons décidé de les renforcer autant que possible à partir de l'été 2016. Pour autant, la problématique de l'heure de pointe, et a fortiori de l'hyperpointe juste avant 8h, est commune à toutes les agglomérations, en France, en Europe et dans le monde… Le phénomène de congestion urbaine à ces heures particulières est une vraie problématique, hélas sans solution magique.

Au-delà du renforcement des transports au maximum, nous développons des stratégies d'aide à la connaissance des horaires en temps réel (application G-Ny, écrans aux stations…) pour permettre à chacun d'optimiser son parcours.

Nous travaillons aussi pour l'échelonnement des horaires, auprès des établissements qui génèrent des arrivées importantes sur un même site, comme l'Université à Brabois ou le collège-lycée Chopin…

À la manière de Bison Futé, nous conseillons ces importants générateurs de mobilités sur les horaires d'ouverture qui amélioreront leur situation. Nous sommes à la disposition de toute structure (administration, entreprise…) qui souhaiterait une étude locale dans ce but.

Grands projets

Quartier d'affaires, programmes de logements, reconquête des friches urbaines, thermalisme, mise en valeur du patrimoine… Les grands projets alimentent les conversations, parce qu'ils dessinent le visage futur de la nouvelle métropole. Pas une réunion ou presque sans que les Nancéiens n'interrogent leur mairie sur ces dossiers stratégiques. Revue des projets en cours.

NANCY THERMAL

Question de Maude Fleurentin :

« On entend beaucoup parler du projet Nancy Thermal, aussi j'aimerais savoir ce qu'il en est, et si un futur complexe de loisirs verra le jour. Aura-t-il vocation à devenir un établissement thermal et des aménagements sont-ils prévus pour les enfants ? Car la piscine extérieure reste selon moi la piscine familiale emblématique de Nancy l'été. Aussi, ce complexe restera-t-il accessible financièrement aux Nancéiens ? Enfin, combien d'emplois pourra générer ce projet ? »

Réponse : Marie-Catherine Tallot, Adjointe au Maire

Implanté au cœur d'un quartier où les fonctions résidentielles se mêlent à des activités administratives, culturelles, sportives, universitaires et de recherche, le site Grand Nancy Thermal forme un ensemble de 3,8 hectares dont l'aménagement date du début du XXe siècle.

Il regroupe des piscines centenaires (piscine ronde, piscine olympique couverte) et la piscine de plein air Louison-Bobet, plus récente. C'est un espace très apprécié par les Nancéiens, toute l'année.

Au-delà de ses atouts en matière de patrimoine, de culture et d'activités universitaires, avec la présence du parc Sainte-Marie, du Musée de l'École de Nancy et du nouveau campus Artem, l'originalité de ce site réside dans l'existence d'une source d'eau chaude minéralisée, identifiée au début du XXe siècle.

À la lumière de tous ces points forts, la Ville de Nancy et le Grand Nancy ont décidé en 2007 de travailler sur un projet attractif pour toute l'agglomération, associant patrimoine, loisirs et médecine curative et préventive, en lien avec le rayonnement international de la métropole nancéienne en matière médicale. L'idée est de réhabiliter et de valoriser le site en créant un centre dédié aux activités aquatiques, de bien-être, thermalo sportives et thermales.

Après une campagne de forages, un agrément thermal a été donné par l'Académie Nationale des Sciences le 7 juillet 2014. Depuis lors, le projet se précise et avance. Il est aujourd'hui envisagé la création de deux pôles :
— un pôle Sport/Loisir, dédié à la natation et aux loisirs. La piscine olympique continuera d'accueillir les nageurs débutants ou chevronnés. Une offre extérieure sera maintenue, avec un bassin mêlant la nage et les jeux, des zones réservées aux tout-petits et aux enfants, ainsi qu'un espace dédié aux activités ludiques avec des plongeoirs et des toboggans.
— un pôle Bien-être/Santé regroupant les activités de bien-être, le thermalisme et les activités thermalo-sportives.

Grand Nancy Thermal présentera donc une très large diversité d'usages s'adressant à aussi bien au grand public qu'à des curistes, des sportifs et des personnes intéressées à leur santé de façon préventive.

Cette diversité va se traduire par des conditions d'accès et des tarifs adaptés : tarification subventionnée par le Grand Nancy pour le pôle Sport/Loisir, tarifs conventionnés pour les curistes, tarifs dans le champ concurrentiel pour la partie bien-être.

Les travaux de construction de Grand Nancy Thermal, d'une durée d'environ deux ans, pourraient se dérouler à partir de 2018 et aboutir à une ouverture à l'horizon 2020.

PLACE THIERS / PLACE CHARLES III

Question de Mégane Bozic :

« Je me pose des questions concernant le quartier Gare : quels sont les travaux en cours sur ce qu'on appelle anciennement « le parking des pompiers » ? La place Thiers est-elle finie ? Si ce n'est pas le cas, quelles modifications vont être effectuées ? Dans quels buts ? Quel impact cela va-t-il avoir pour la population ? »

LES CHIFFRES CLEFS
DE NANCY GRAND CŒUR

une emprise de 15 ha
165 000 m² de plancher à aménager
50 000 m² de bureaux
+ de 700 logements
40 000 m² d'espaces publics
dont le centre de congrès de 19 000 m²

Réponse : Simon Hoeltgen, Directeur Adjoint du Pôle Économie Développement et Urbanisme

Depuis l'arrivée du TGV Est Européen en 2007, le quartier de la Gare de Nancy est entré dans une nouvelle ère, marquée par un projet de réaménagement complet intégrant l'ensemble des composantes patrimoniales, culturelles, économiques, sociales et environnementales propres à une gare du 21e siècle.

Labellisé EcoQuartier en 2009, ce projet porté par la Ville et le Grand Nancy s'appuie sur des principes forts :
— la reconstruction et la densification du secteur, afin de limiter l'étalement urbain,
— l'inscription dans la géographie et l'histoire en réconciliant différentes époques de la ville
— la recherche d'une mixité urbaine et sociale, avec des activités, des logements (y compris sociaux), des équipements, des lieux de rencontre, des rues, des places et des espaces verts,
— la limitation de la place de la voiture par une gestion raisonnée du stationnement et par la priorité donnée aux transports alternatifs (tramways, BHNS*, bus, vélo, autopartage et covoiturage),
— le respect de la nature en ville avec un nouveau paysage, des jardins, des plantations d'alignement et la réintroduction de l'eau dans la ville,
— une concertation continue réunissant l'ensemble des acteurs, notamment les habitants.

Concrètement, une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) Nancy Grand Cœur a été créée en 2007. Depuis, l'architecte urbaniste Jean-Marie Duthilleul et le groupe AREP travaillent sur le projet urbain.

S'agissant de la place Thiers, après 20 mois de travaux avec notamment la création du « parvis bas » dédié à l'accès automobile et l'aménagement du « parvis haut » véritable place de vie, sa requalification s'achève avec l'installation fin avril des bancs spécialement conçus par le designer Sébastien Wierinck.

Le parking situé à proximité de la Caserne des Pompiers Joffre a été libéré en mars 2016 afin de permettre le démarrage des premières opérations immobilières : celle portée par la Foncière des Régions (programme de bureaux) et celle portée par Nexity et Frank Immobilier (programme de logements).

*bus à haut niveau de service

PLATEAU DE HAYE

Question de Joffrey Mauguin, président des commerçants au Plateau de Haye :

« En tant que commerçants, nous nous efforçons de vitaliser l'avenue Pinchard par une offre de services du quotidien : poste, pharmacie, optique, coiffure, auto école et alimentaire. Depuis trois ans, avec l'aide de la Ville et du Grand Nancy, nous avons amélioré la qualité d'accueil à travers des réaménagements de lumière, balisage et d'éléments de sécurité. Nous pouvons facilement accueillir un public plus large que les seuls résidents, en raison d'un parking gratuit de 200 places et au passage de la ligne 2. Comment la Ville peut-elle nous aider à gagner en visibilité auprès du public professionnel fréquentant chaque jour le plateau-de-Haye ? »

LES CHIFFRES CLÉS

14 318 habitants, 4 720 logements HLM
1 120 logements HLM démolis,
871 reconstruits, 3 512 réhabilités, 3 606 résidentialisés
Cout global 2004–2014 : 242 M€.

Réponse : Patrick Blanchot, Adjoint au maire délégué au territoire Nancy-Nord

La Plateau de Haye fait l'objet depuis 2004 de l'un des plus ambitieux Programme de Rénovation Urbaine de France. Associant grands travaux de cadre de vie, création de nouveaux services, recherche
de convivialité, mobilités et développement économique, il poursuit quatre objectifs : désenclaver le site, créer un grand ensemble d'équipements et d'espaces publics, diversifier et valoriser l'habitat, développer les activités économiques.

Depuis 2015, ce projet est entré dans une seconde phase, qui court jusque 2025 et qui correspond au Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU). Le quartier prioritaire Politique de la Ville (les Aulnes, le parc Sainte-Catherine et le Haut-du-Lièvre) va concentrer les interventions cofinancées par l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine.

Sur cette zone, une liste d'interventions futures a été présentée par la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 25 janvier 2016. Elle cible notamment l'espace libéré par la démolition du Blanc Sycomore et du Hêtre pourpre, qui s'étend de l'immeuble la Bergamote, au collège Claude le Lorrain. Ce secteur fera l'objet d'une étude urbaine en 2016 et 2017 afin de déterminer précisément
les interventions et aménagements à y réaliser.

En parallèle, le travail de restructuration des centres commerciaux du Plateau-de-Haye se poursuit. À l'appui de nombreuses études et en lien avec l'EPARECA (établissement public qui accompagne les collectivités locales dans la reconquête de leurs zones commerciales), il a été décidé de donner au centre des Tamaris une nouvelle destination en ne maintenant pas d'activité commerciale.

Une Déclaration d'Utilité Publique (DUP) sur le centre des Tamaris a été lancée afin de permettre la reconversion des locaux en logements (démolition de l'ancienne moyenne surface alimentaire transférée sur le nouvel espace commercial, aménagement des espaces publics, création de nouveaux logements). La Ville de Nancy souhaite également y implanter un équipement axé sur la création et l'innovation entrepreneuriale.

Quant au centre commercial des Ombelles, il est appelé à devenir un pôle commercial de proximité. Les 2 ailes actuelles du centre seraient détruites et aménagées en espace vert et stationnement. Certains commerces en pied d'immeuble seront maintenus et aménagés afin d'être visibles depuis l'avenue principale du quartier.

MUSÉE LORRAIN

Question de Romain Rollot :

« J'ai participé à l'atelier MuséoLabo #3 proposé par le musée Lorrain, au cours duquel nous nous étions questionnés sur la façon dont nous souhaiterions voir le musée à l'horizon 2022, pour sa réouverture complète. Pour ma part, je pense que les nouvelles technologies pourraient apporter un côté ludique, moins « strict », et ainsi permettre de refamiliariser les jeunes avec les musées. C'est pourquoi la question du numérique et des nouvelles technologies est, je pense, fondamentale pour l'avenir des musées. Pourquoi ne pourrait-on pas envisager que le musée Lorrain devienne une vitrine de la région d'hier (contenu), d'aujourd'hui (usage) et de demain (en étant à la pointe des nouvelles technologies) ? »

FOCUS

LE MUSÉE DE TOUS LES LORRAINS EN QUELQUES MOTS

Les Muséolabos s'inscrivent dans le cadre du projet de rénovation et d'extension du Palais des Ducs de Lorraine/Musée Lorrain. Un projet ambitieux qui donnera naissance à un vaste musée-promenade dans un site exceptionnel à deux pas de la Place Stanislas.

Ce projet remédie ainsi à l'état de vétusté des bâtiments, pour permettre à tous les publics d'accéder à l'ensemble des espaces du Musée.

C'est un projet à 43 millions d'euros, d'importance nationale. Il est le fruit d'une volonté commune, associant la Ville de Nancy, l'Etat, la Société d'Histoire de la Lorraine ainsi que la région Grand Est qui réaffirme son soutien financier.

Il constitue un îlot urbain de 26 000 m², entièrement repensé en plein cœur de ville.

Il atteste de l'ambition culturelle, touristique et économique de la ville de Nancy et donne à l'un des plus grands musées d'art et d'histoire de France la place qui lui revient.

Réponse : Sophie Mouton, conservatrice en charge du projet numérique au Palais des Ducs de Lorraine – Musée Lorrain

Les outils numériques tiennent une place essentielle dans le projet de rénovation du Palais des Ducs de Lorraine – Musée Lorrain. Qu'ils soient installés dans le musée ou dématérialisés sur le web, ils permettront de présenter le contexte de création ou d'utilisation d'objets appartenant à la collection, parfois mystérieux au premier abord. Surtout, ils rendront les objets plus accessibles, en révélant leurs détails ou leur face cachée. Avec des modules de réalité augmentée, des films, des zooms sur une œuvre, des cartes animées et des livres virtuels, le musée proposera une nouvelle expérience aux visiteurs, une découverte immersive et interactive. Les premiers outils numériques réalisés dans le cadre du projet seront proposés au public dès le mois de juin 2016, au sein de l'exposition *La Lorraine pour horizon*. Pour les tester, rendez-vous au MuséoLabo #4 du 30 juin consacré au numérique au musée.

La Lorraine pour horizon, exposition proposée par le Palais des Ducs de Lorraine – Musée Lorrain dans le cadre du 250e anniversaire de la réunion de la Lorraine à la France. Visible du 18 juin au 31 décembre 2016.

Pour s'inscrire aux MuséoLabos :
musee-lorrain.nancy.fr/fr/le-musee-en-chantier/museolabo
Tél. 03 83 32 18 74
Pour plus d'infos sur la numérisation :
www1.nancy.fr/actualites/a-lire/numerisation-doeuvres-au-musee-lorrain

MOINS DE PROXIMITÉ, MOINS DE SERVICES PUBLICS MUNICIPAUX !

L'attachement des habitants à leur commune, et notoirement des Nancéiens à leur ville, est une constante que rien ne semble vouloir faire évoluer. Au contraire même, ce territoire proche des enjeux du quotidien est un point d'ancrage encore plus fort dans un monde qui bouge, où les centres de décision semblent s'éloigner. En effet, c'est dans son quartier, à son travail que se nouent les liens de sociabilité. C'est à l'échelle de la ville que chacun a accès aux services du quotidien et notamment aux services publics que sont l'éducation, la santé, la culture…

Dans ce contexte, le rôle d'une équipe municipale pour répondre à ces attentes est tout à fait crucial. Les enjeux de proximité de l'action publique locale doivent de notre point de vue se situer au cœur de l'action de la commune, les enjeux de stratégie et de développement relèvent quant à eux du travail intercommunal, voire régional.

À la lumière de ces principes rapidement énoncés, depuis mars 2014, de trop nombreuses décisions ont été prises, contraires à l'intérêt des Nancéiens et de la commune.

Les exemples de ces choix politiques se sont malheureusement multipliés, à commencer par la fermeture de 4 des 8 mairies de quartier de la ville en 2015. Ces bureaux décentralisés, voulus par le législateur au début des années 2000, étaient pourtant une porte d'accès aisé pour nombre de Nancéiens, et particulièrement les plus fragiles. Plutôt que de les fermer arbitrairement, sans offrir d'autre alternative que de se déplacer à l'Hôtel de ville pour effectuer diverses démarches, des permanences auraient pu être intelligemment organisées dans les quartiers pour assurer la poursuite de ce service public. Cette solution moins onéreuse pour les finances communales, aurait également permis de réaliser des économies.

Dans le même temps, ce sont également 3 écoles qui ont fermé. Inutile de rappeler ici que cette décision unilatérale de la municipalité a suscité légitimement la colère des parents d'élèves. Ces fermetures sont des signaux négatifs envoyés à toute une partie de la population tout comme le déménagement des classes à horaires aménagés (CHAM) musique de l'école Didion vers l'école Alfred-Mézières, indirectement soutenu par la municipalité. Ce transfert pose la question du maintien à moyen terme de cette école de centre-ville.
Enfin, c'est la crèche Saint Nicolas qui est désormais menacée de fermeture à l'horizon 2017, un autre service public de proximité dans un quartier populaire.

Éducation, services de Petite Enfance, voilà deux politiques publiques garantissant équité territoriale et proximité, qui auraient dû être préservées de toute coupe budgétaire, surtout que dans le même temps le maire promet 100 millions d'euros pour un pharaonique Musée lorrain.

Il ne s'agit pas de dresser un tableau trop noir de la situation. Des actions en matière de tranquillité publique, comme le renforcement des effectifs de la police municipale et un îlotage plus régulier sont à saluer. De la même manière, les pistes de travail actuellement cours en matière de dématérialisation de procédures administratives, de relations avec les citoyens semblent être vecteurs d'avancées à moyen terme pour les Nancéiens.

Les enjeux de proximité sont aujourd'hui, plus qu'hier, des enjeux démocratiques majeurs. Ils nécessitent des choix clairs et cohérents, faits en concertation avec les citoyens et qui assurent qu'aucun de ceux-ci ne soient laissés sur le bord du chemin.

C'est notre engagement au sein du conseil municipal et une ligne de conduite de laquelle nous ne dérogerons pas.

Les 13 conseillers municipaux du groupe :

Guy Alba,
Marianne Birck,
Nicole Creusot,
Vincent Herbuvaux,
Chaynesse Khirouni,
Mathieu Klein,
Antoine Le Solleuz,
Gilles Lucazeau,
Chantal Finck,
Bertrand Masson (son président),
Julie Meunier,
Areski Sadi,
Nadia Sutter.

Consultez notre site internet : www.nancyvillemeilleure.fr et abonnez-vous à notre lettre d'actualités mensuelle, en vous inscrivant directement en ligne.

Hôtel de Ville
Groupe « Nancy, ville meilleure »
Place Stanislas
CO n° 1
54 035 Nancy Cedex

Permanence téléphonique au 03 83 85 31 51

RÉINVENTER LE LIEN

Les élus du groupe majoritaire « Aimer Nancy »

Nancy est une ville apaisée dans laquelle la citoyenneté, le respect des opinions, la tolérance, la solidarité, l'humanisme ne sont ni des mots creux, ni des postures. Il y a dans notre ville une envie du « commun », ce mot essentiel qui désigne tout ce qui nous relie au-delà d'une lecture utilitariste de la vie : la démocratie, la République, la liberté, les valeurs, l'école, le patrimoine, la culture.

Nancy est aussi une ville du monde, et d'abord une ville de France. Une cité dont les habitants curieux et vigilants questionnent le politique, ou plutôt la politique, quand la révolution digitale et la globalisation économique bousculent tant de repères, de systèmes, d'habitudes.

Face à cette attente d'un nouveau souffle, face aussi aux drames qui ont encadré l'année 2015, nous avons fait le choix de bâtir, ici, à l'échelle modeste mais bien réelle d'une ville de 105 000 habitants, une démocratie ouverte au débat d'idées grâce au nouveau droit d'interpellation, représentative grâce aux conseils citoyens, attentive à la vie économique grâce aux cafés du commerce et aux conseils des entrepreneurs, réactive grâce au service Nancy en Direct, solidaire grâce au Centre de Ressources de la vie Associative, républicaine avec l'année de la citoyenneté que nous déployons en 2016, bienveillante avec la mise en place d'une réserve citoyenne… proche, enfin, avec des réunions de rue et de quartier, des adjoints de territoire présents sur le terrain, et ce magazine qui se fait l'écho de ce dialogue nouveau.

Etre proche de vous, c'est aussi préparer l'avenir. Faire en sorte que Nancy se développe et que des services publics locaux performants et modernes vous soient proposés, malgré un contexte de restriction budgétaire sans précédent, puisque la baisse des dotations d'Etat décidée dès 2012 par le gouvernement nous prive de 10 millions d'euros de ressources. L'équivalent, rappelons-le, de 25% d'impôts, 5 années d'investissements dans les écoles, 1 année de subventions à nos 700 associations partenaires, 4 années de financements des MJC, ou encore la rémunération annuelle de 300 agents des services municipaux !

C'est ce que nous faisons sans relâche depuis notre élection, avec un plan d'investissement de plus de 120 millions € d'ici 2020 dédiés à des priorités claires : éducation (hausse du budget dédié, restructuration des bâtiments et modernisation des outils pédagogiques dans les écoles, gratuité des activités périscolaires), emploi des jeunes (développement de l'alternance), attractivité (rénovation extension du Palais des Ducs de Lorraine), culture (soutien à nos grands établissements culturels, développement d'une offre de service digitale dans nos bibliothèques / médiathèques, nouveau spectacle Rendez-vous Place Stanislas…), petite enfance (mise aux normes des crèches), services aux Nancéiens (déploiement fin 2016 d'un nouveau site internet avec un portail de services)… Le tout avec des taux d'impôts municipaux qui n'augmentent pas !

« Proche ». Tout le monde ne peut pas en dire autant. Ces colonnes étant dédiées à l'expression des groupes politiques, nous tenons à dire ici combien la gauche, dans son ensemble, n'est pas au rendez-vous de la proximité. Au niveau local, certains élus, aux premiers rangs desquels le groupe d'opposition au Conseil Municipal, n'hésitent pas à dénoncer ces baisses de dotations… tout en soutenant le gouvernement qui les met en place. Socialistes et « Hollandais » à Paris, opposants à la politique nationale à Nancy ! Une hypocrisie qui sape ce discours critique, finalement très théâtral, et lui ôte toute crédibilité.

Mais ne perdons pas davantage de temps sur ce terrain – pourtant nécessaire – de la contradiction et du débat. Nancy se réinvente, elle s'ouvre, elle fait confiance à celles et ceux qui y vivent, elle dialogue, elle ouvre le champ des possibles. C'est le sens de ce que vous avez lu dans ce numéro spécial. Pour reprendre les mots de notre maire Laurent Hénart : plus que jamais, nous sommes à votre disposition !

Directeur de Publication : Laurent Hénart
Directeur de la Communication : Fabio Purino
Comité éditorial : Laurent Piquard, Alexandra Joutel, Fabio Purino
Rédacteurs : Déborah Lévy, Cécile Mouton, Aurélie Vion
Photographies : Serge Martinez, Adeline Schumacker, Christophe Cossin
Chargées de Communication
Blandine Paris, Gaelle Tichoux
Assistante : Muriel Le Guevel

Création graphique : Morgan Fortems
Impression : Berger Levrault
Tirage : 68 000 exemplaires
Dépôt légal en cours
Imprimé sur du papier issu de forêts en gestion durable.

Ont également contribué à la réalisation de ce magazine :
Angelique Bougie, Sarah Gioria Nbengue, Melissa Salmi, Florence Recroix, Sabine Vaillant, Annabelle Capellazzi, Elisabeth Bourot, Valérie Roustan-Rump, Alex Herail, Cataldo Madera, François Seyberlich, Simon Hoeltgen, Nicolas Pannier, Hugues Celier, Bastien Nespoulous, Pierre Didierjean, Olivier Simon, Didier Begouin, Sophie Mouton, Richard Dagorne, Mathieu Mortot, Younes Merakchi, Eliott Peureux, Foucauld Kneuss, Micke Arana, Annabelle Bertras, Lorraine Vicq

Ce hors-série vous est proposé accompagné du Guide de la Propreté. Son but est d'aider les Nancéiens à mieux comprendre et à adopter les bons gestes pour rendre la ville et son cadre de vie plus propres.
On a tous à y gagner !